



Délai pour avoir un procès au penal

Par **Pascal7175**, le **20/12/2018** à **11:42**

Bonjour

J'aimerais savoir quel est le délai pour avoir un procès. Je vous explique j'ai été incarcéré 11 mois pour violence volontaire entraînant la mort sans l'intention de la donner sur moins de 15. Je suis sorti en fin 2009 je devais me rendre tous les 15 jours au commissariat pour signer mais au bout de deux ans je suis parti à l'étranger en 2011 avec les enfants et ma femme car il voulait placer mes deux filles. En 2013 la justice a fait un mandat d'arrêt international donc fiché Interpol chose que je ne savais pas. J'ai envoyé un courrier recommandé au procureur de Paris en 2014 j'ai été contacté par mail par une enquêtrice de personnalité. Après avoir confirmé mes coordonnées téléphoniques, elle m'a contacté par téléphone pour faire une enquête ma femme ainsi que mes proches ont été questionnés. Quand je me suis présenté au commissariat du pays où je vis actuellement pour une perte de permis de conduire j'ai été arrêté et présenté devant un juge et je dois me présenter au commissariat pour signer tous les 15 jours. Le juge d'instruction a demandé à transférer mon dossier ici il y a maintenant 8 mois. Je voudrais connaître les délais pour un procès et si un jugement rendu à l'étranger est aussi valable en France. Merci